

LE BONNET À POILS DES GRENADIERS À PIED DE LA GARDE IMPERIALE, MODÈLE 1808-1815, PREMIER EMPIRE

Anciennes Collections FOREST, Lucien ROUSSELOT puis Jean-Pierre BENTZ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES BOURGES LE 25 MAI 2013 à 14h00

Maîtres Michel DARMANCIER et Olivier CLAIR Hôtel des Ventes Jacques Coeur 11 rue Fulton 18000 Bourges Tél: 02 48 24 02 90 Fax: 02 48 65 37 51 info@darmancier-clair.com

EXPERT
Bertrand MALVAUX
Tél: 06 07 75 74 63
bertrand.malvaux@wanadoo.fr

DE TOUS LES OBJETS MILITAIRES ET HISTORIQUES QUE NOUS SOMMES AMENÉS À RENCONTRER, AUCUN NE PEUT RIVALISER, PAR SON PRESTIGE, SON SYMBOLISME, **AVEC CELUI QUE NOUS ALLONS VOUS PRÉSENTER AUJOURD'HUI:** LE BONNET À POIL DES GRENADIERS À PIED DE LA GARDE IMPÉRIALE. SOUVENIR INCARNANT MIEUX QUE TOUT AUTRE, L'ÉPOPÉE NAPOLÉONIENNE, ET LA GRANDE ARMÉE, LE BONNET D'OURSIN DES **GROGNARDS EST UN MYTHE DONT** TOUT PASSIONNÉ D'HISTOIRE A RÊVÉ, UN JOUR...

BERTRAND MALVAUX



Malgré la symbiose entre ses Grenadiers et Napoléon, leur bonnet n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée! Exceptés quelques rares auteurs comme Jean Brunon ou Lucien Rousselot, personne n'a étudié, en détail cette coiffure. C'est pourquoi, avec mon ami Pierre de Hugo, j'ai tenté de comblé ce vide dans une série d'articles publiés à partir du mois de décembre 1993, dans la revue TRADITION magazine (n° 83). À cette époque j'avais, pu avoir en mains grâce à la Musées Nationaux, les collaboration des exemplaires conservés dans les collections du Musée de l'Armée à Paris et à Salon de Provence (Ancienne collection Raoul et Jean Brunon). Mais à cette époque nous avions perdu la trace d'un troisième exemplaire parfaitement authentique que nous connaissions, celui de la collection du peintre Lucien Rousselot.

Aujourd'hui, avec la vente de cet exceptionnelle coiffure, nous pouvons complêter notre étude d'origine et la rendre publique.

Les origines

L'origine des Grenadiers de la Garde Impériale remonte à la Garde de la Prévôté de l'hôtel qui, en protégeant révolutionnaires, quitte les députés forces monarchiques et devient la «Garde de l'Assemblée» avant de prendre le nom de «grenadiers-gendarmes». En septembre 1792, la Convention Nationale décrète dans son article 1 er: «Les grenadiers-gendarmes faisant le service près du Corps législatif, seront à l'avenir appelés Grenadiers près de la Représentation nationale». Ils sont formés d'un bataillon de 8 compagnies. En mars 1793, ils deviennent la «Garde de la Convention». En 1795, la constitution de l'An III affecte, à la défense des conseillers du Directoire (Conseils des Anciens et Conseils des Cinq-Cents), une Garde du corps législatif destinée à protéger les élus de la nation. L'année suivante, est organisée une Garde du Directoire pour la protection du pouvoir exécutif.

Lors du coup d'état du 18 brumaire An VIII (9 novembre 1799), les régiments composant la Garde du corps législatif et celle du Directoire soutiennent Bonaparte. Pour les en remercier, est créée le 7 frimaire (28 novembre) la «Garde des Consuls». Elle comprend entre autres 2 bataillons de Grenadiers. Après s'être particulièrement distinguée à la bataille de Marengo, la Garde des Consuls est considérée comme l'élite de l'armée, la fidélité témoignée à son chef ne faiblira iamais.



L'Empire

Le 18 mai 1804, le Consulat disparaît pour laisser la place à l'Empire. La Garde Impériale devient la nouvelle dénomination de la Garde Consulaire, par décret du 10 thermidor An XII (29 juillet 1804).

Au sein de la Garde Impériale, est organisé un régiment de Grenadiers à 2 bataillons de 6 compagnies (rapidement augmentées à 8). Le 21 janvier 1804, est attaché à chaque régiment un bataillon de Vélites de 5 compagnies. Le 1 er novembre 1805, un arrêté porte à 2 bataillons de Vélites. En 1806, le nombre des régiments de Grenadiers est porté à deux, puis réduit à un seul (2 bataillons à 4 compagnies) en 1808.

Lors de la réunion de la Hollande à la France en 1810, un décret pris à Saint-Cloud, le 13 septembre, ordonne l'incorporation des corps de la garde Royale de Hollande dans la Garde Impériale, il devient le 2 ème régiment de Grenadiers. Cependant le 18 mai 1811, le 2 ème régiment est recréé, le régiment composé par les hollandais devient le 3 ème. L'histoire des Grenadiers hollandais est courte puisque ce régiment fut presque totalement décimé durant la campagne de 1812, il est reversé l'année suivante dans le corps de la Vieille Garde.

Le bonnet à poils

Sous la Révolution, les «grenadiers-gendarmes» ont le bonnet d'oursin sans plaque.

Les Grenadiers près de la Représentation nationale portent, comme coiffure de service, le bonnet à poils garni d'une «plume rouge», avec plaque blanche sur laquelle est frappée une grenade et la légende «Grenadiers près de la Représentation nationale».

Le bonnet des Grenadiers de la Garde du Directoire est garni : d'une calotte écarlate à croix aurore; d'une plaque en laiton, frappée d'une grenade; d'un cordon écarlate natté, terminé par une raquette; d'un plumet écarlate et d'une cocarde.

Lorsque la Garde des Consuls est créée, le bonnet d'oursin reste inchangé, seule la plaque est modifiée. Désormais légèrement plus petite, elle est en laiton estampé d'une grenade surmontant une banderolle portant la devise «Garde des Consuls», les bords de la plaque sont décorés de branches de laurier. Le cordon devient blanc et le gland frontal jaune, un devis daté du 9 janvier 1799 précise «Bonnet d'oursin avec sa plaque 30 F. Le cordon de bonnet avec son gland en laine jaune 5 F. Plumet de bonnet en plumes de coq rouges 2 F». Les sous-officiers se distinguent par un cordon rouge mélangé or. Les officiers ont une plaque dorée, un cordon et une croix en or. Il semblerait que ce soit à















partir du 14 juillet 1802 que la croix devienne blanche. Les tarifs et devis de cette époque laissent apparaître quelques différences. Ainsi le 21 avril 1800, le bonnet d'oursin avec plaque et cordon (durée 6 ans) coûte 26 F, le plumet (durée 1 an) 2,50 F, un autre document du 21 septembre 1800, indique le prix du bonnet à 24 F, le plumet à 5 F, le pompon à 0,90 F, l'étui de bonnet en carton à 1 F. Le tarif du 24 septembre 1803 donne les mêmes prix, en plus il fait apparaître les pièces suivantes: «étui de bonnet en coutil 1,975 F, cordon de bonnet de sergent major 27 F, cordon de bonnet de sous-officier 18 F, cordon de bonnet de grenadier 3,5 F».

L'inspecteur aux revues Chavelar, dans son rapport du 23 octobre 1803, faisant état des comptes et des effets existants dans les magasins d'habillement au 1er vendémiaire An XII (24 septembre 1803), mentionne: «1.050 mètres de cordonnet pour bonnet de poil à 0,06 Frs; 2 cordons de bonnet d'oursin de sous-officier à 45 Frs; 167 cordons de grenadiers à 5 Frs; 180 bonnets d'oursin à 24 Frs; 505 plumets à 5 Frs; 651 pompons à 0,09 Frs; 315 étuis de carton pour bonnet d'oursin à 1 Frs». A la même époque, sont aussi utilisés des étuis de bonnets en coutil blanc rayé de bleu, ces modèles plus faciles d'emploi étaient placés au sommet du sac. Le bonnet à poil des Grenadiers à pied de la Garde Impériale ne change pas du bonnet de la Garde des Consuls, si ce n'est par la nouvelle plaque estampée d'une aigle.

Bonnet de la Garde Impériale, modèle 1804

Avant de débuter la description de ce couvre-chef, indiquons que les archives de l'époque mentionnent indifféremment les termes: «bonnet d'oursin, bonnet d'ourson ou bonnet de poil» pour désigner cette coiffure.

• Carcasse en cuir naturel, composée d'éléments cousus entre eux bord à bord avec du fil de lin blanc. Ces pièces de cuir peuvent être différemment coupées et placées, certains bonnets présentent une carcasse réalisée avec seulement quelques morceaux, d'autres sont constitués de multiples pièces de chutes. Au niveau de la coiffe, la carcasse est taillée en biais, ce qui fait redescendre la partie arrière de 30 mm

L'arrière de la carcasse est fendue en forme de triangle; sur chaque bord, un sanglon, dont un est terminé par une petite boucle en fer, tous deux cousus. Ce dispositif permet d'adapter la taille de la coiffure au tour de tête du propriétaire. Sur la face intérieure, peut être imprimée la marque du fabricant, ce qui n'est pas le cas





șur le bonnet ici présenté.

A l'avant, le bonnet mesure 350 mm de haut, à l'arrière 380 mm (270 mm du bas de la calotte), largeur dans le haut 270 mm.

De 1806 à 1810, les archives ne nous révèlent pas le nom du fournisseur des bonnets, seul son prix unitaire est donné: 24 F. Le 1 er janvier 1811, le tarif d'un bonnet d'ourson est de 30 F. Le 3 mai de la même année, la fabrication des bonnets est confiée au marchand fourreur J Aubineau demeurant au n° 213 rue Saint-Honoré « Au Roi de Danemark » à Paris. Le prix de cette coiffure est porté à 36 F pièce, Aubineau s'engage à fournir 200 bonnets pour remplacement et 800 autres pour première mise en service. Après le décès de ce marchand, sa femme assurera les marchés, ainsi le 4 septembre 1812, 100 bonnets pour le 1 er régiment et 100 autres pour le 2 éme régiment sont commandés à madame veuve Aubineau. En 1813, madame veuve Aubineau fournira 1500 bonnets au 2 ème régiment au prix de 37F50 pièce (y compris la calotte brodée et le cordon). Une commande est passée le 16 novembre 1811, à monsieur Koening, pelletier au 14 rue des Bons Enfants à Paris, pour la réparation des vieux bonnets d'oursin.

- Peau d'ours constituée de nombreux morceaux cousus entre eux, elle est enfilée sur la carcasse et cousue dans le bas, avec le bord de la coiffe. Généralement montée avec les poils retombant vers le haut (comme au XVIII° siècle), certains exemplaires sont montés avec les poils dirigés vers le bas. Au niveau de l'emplacement de la boucle de serrage (absente), la peau est coupée pour permettre l'ajustage de la coiffe. Certains exemplaires possèdent un montage particulier au niveau de la boucle de serrage, la peau est coupée avec l'un de ses bords taillé en pointe et rabattu à l'intérieur pour mieux masquer la boucle de serrage.
- Porte-plumet cousu sur sa gauche. Une petite ouverture est pratiquée à 240 mm du bord inférieur, destinée à recevoir l'embase du plumet. A l'intérieur de la peau, est cousu un gousset de cuir.
- Trois lacets noirs (les marchés de l'époque indiquent: 1 mètre coupé en 3), permettant d'attacher le cordon et le gland frontal, sont placés sur le bonnet. Un au centre sur le sommet, un autre à la droite du premier, le troisième au-dessous du porte-plumet près du bord inférieur. Ces lacets passent à l'intérieur de la carcasse, ou plus rarement à l'intérieur de la peau d'ours. Il peut exister un quatrième lacet placé au sommet des raquettes du cordon. Sur cet exemplaires les lacets d'origines sont absents et ont été remplacés pour maintenir le cordon.
- Coiffe intérieure en basane (hauteur 95 mm), dans le haut de laquelle est cousu un bandeau de toile noire terminée par un lacet (hauteur 140 mm). Le bord

inférieur de la coiffe est replié à l'extérieur de la carcasse, par dessus la peau d'ours, sur une hauteur de 10 mm et est cousu. Sur certain exemplaire la toile de la coiffe peut-être de couleur beige.

• Calotte (l'expression «culs de singe» ne se rencomtre jamais à l'époque, il s'agit d'un terme impropre utilisé par les collectionneurs). Le premier modèle en 1804 est en drap écarlate doublé d'une toile écrue. Sa forme est ronde, d'un diamètre de 150 à 155 mm. Deux galons «bâtons» blancs de 23 mm de large sont cousus et forment une croix. Les bords du drap sont repliés sur eux-mêmes puis sommairement cousus.

Le second modèle apparaît au retour de la campagne de 1807, la croix de la calotte est désormais remplacée par une grenade blanche brodée à 9 flammes, elle mesure 130 mm de haut par 93 mm de large (le corps de la bombe fait 50 mm de diamètre), ces dimensions peuvent légèrement varier selon les fabrications, le bonnet des anciennes collections Raoul et Jean Brunon a une grenade très légèrement plus petite de quelque smilimètres.

Le Musée de Versailles possède un tableau du baron Gros représentant la capitulation de Madrid en 1808, sur lequel on peut observer un Grenadier de la Garde vu de dos, dont la calotte est brodée de la grenade.

• Plaque du modèle de la Garde des Consuls







probablement remplacée vers la fin de l'année 1804 par une plaque laiton estampé d'une aigle non couronnée avec, dans le haut, une cocarde gravée et de chaque côté, une grenade. Le 16 août 1804, un texte nous indique «L'officier chargé du détail de l'habillement a donné l'examen au conseil plusieurs dessins de plaques de bonnets à poil. Le modèle en laminé a été adopté, sauf la suppression de l'étoile qui était placée au centre du foudre». Une aute source datée du 26 avril 1805 dit «Plaques en cuivre fin pour bonnets de grenadiers, brodées et brunies, avec étoile en argent fin 3F25». Nous ne pensons pas que ce modèle ait été porté; pour



confirmer cet avis, nous avons retrouvé un texte du 17 mai 1805 qui annonce «Il sera fait, sur le champ, une nouvelle matrice pour servir à une nouvelle fabrication de plaques de bonnets à poil et l'entrepreneur se conformera au dessin que l'on arrêtera et qu'il soumettra, avant tout, au conseil». De cette décision, naîtra la plaque réglementaire.

Elle est en laiton de 160/164 mm de haut sur 217 mm de large (avec coubure). Estampée au centre, d'une aigle couronnée posée sur le fuseau de Jupiter (hauteur 147 mm, largeur 147 mm), et, dans les deux angles inférieurs, d'une grenade enflammée (hauteur 49 mm,





largeur 48 mm). La plaque est bordée d'une moulure d'encadrement composée d'un double filet saillant entourant un ruban uni, largeur totale 6 mm. Les bords sont repliés sur eux-mêmes, le bord inférieur est consolidé par un fil d'acier. Dans les angles du bas et au sommet, deux petits trous sont pratiqués pour permettre la fixation de la plaque à la carcasse au moyen d'un fil de laiton. Certaines plaques peuvent avoir les crochets d'acier, soudés à l'arrière, destinés à s'arrocher au bonnet. Sous la plaque, le poil est toujours

Un état des effets conservés en magasin, au 1er janvier 1806, fait mention de ce modèle «2023 plaques de cuivre pour bonnets d'oursin à 3F25». Le prix de cette cuivrerie n'évoluera pas de tout l'Empire. Un marché du 5 juillet 1813 nous apprend que le fournisseur des plaques est le sieur Masson, 120 rue saint Martin à Paris.

La plaque 1806 est remplacée par un nouveau modèle en cuivre, plus robuste, c'est ce modèle qui équipe le bonnet ici présenté. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette modification peut être située entre 1809 et 1811. Le décor est sans chagement, seul le ruban de la moulure d'encadrement est désormais strié. Elle mesure de 165 mm haut et 217 mm de large. Les bords sont repliés sur un fil de fer.

• Gland frontal blanc composé d'un cordon de 190 mm de long replié en deux (environ 95 mm) auquel est fixé un cabochon de 17 mm de haut et 26 mm de diamètre, terminé par des franges de 60 mm. Sur le bonnet du Grenadier Simplet, le cordon mesure 220 mm de long avec cabochon terminé par des franges de 50 mm. Martinet en 1808 et Genty en 1815 en présentent deux. est-ce une fantaisie ou une erreur, la seconde

hypothèse nous semble la plus probable.

• Cordon composé : d'une simple tresse à l'arrière (largeur 32 mm, longueur de la partie tressée 385 mm, longueur du cordon d'attache environ 82 mm, longueur du cordon reliant les deux parties tressées arrières et avant 90 mm) et d'une double tresse à l'avant (largeur 38 mm, longueur de la partie tressée 500 mm, longueur du cordon d'attache à la raquette environ 105 mm, passant coulissant entre le cordon et la raquette hauteur 20 mm, diamètre 18 mm), terminé par une raquette (il existe aussi des bonnets avec deux raquettes comme l'exemplaire du grenadier Simplet, conservé au Musée de l'Armée, l'Hôtel des Invalides à Paris ; au Château de l'Empéri, les collections du Musée de l'armée exposent les anciennes collections Raoul et Jean Brunon où est conservé un bonnet avec cordon à une seule raquette) de forme ovale (hauteur 135 mm, largeur 94 mm) tressée avec trois bruns de bourdon (sous la Restauration, les raquettes seront tressées avec quatre bruns), les raquettes sont terminées par un gland à







cabochon tissé en point milan sur une forme en bois, hauteur 49 mm, diamètre 29 mm, et des franges de 60 mm de long.

Aucune raison expliquant la variante entre le cordon à simple ou double raquettes n'a pu être démontrée. Il ne s'agit pas d'une différence entre les régiments. Le prix de ce cordon restera toujours le même: 3F50, les marchés passés en février 1813 précisent les noms des passementiers devant fournir ces cordons, il s'agit de messieurs Vautrin Lefèvre et Clavet, 14 rue de la Salle au Comte à Paris.

• Pompon, ou cocarde (les textes d'origine indiquent les deux mots). En 1804, il est en galon de fil plissé durant les premières années. À partir de 1806, il devient trois-quart sphérique en bois recouvert de flanelle blanche, en chenille de laine de 58 mm de diamètre et de 28 mm d'épaisseur totale. Le bleu est au centre, le blanc à l'extérieur. Une tige en fer de 105 mm de long permet de le fixer dans le gousset à la base du plumet.





A partir de 1806, le centre de la cocarde est composé d'un drap bleu brodé en laine aurore d'une aigle couronnée. Son tarif, 0,90 F, ne bouge pas de 1806 à 1813.

A partir de 1813, les pompons cocardes sont fabriqués en fil, ils sortent des ateliers Vautrin Lefèvre et Clavet, passementiers.

• Plumet en plumes écarlates, teints à la cochenille. L'exemplaire présenté est authentique mais il est cassé à sa base (probablement d'époque) il mesure en l'état 350 mm de haut pour un diamètre au sommet d'environ 200 mm. Le prix unitaire est de 4 F (4F50 en 1813). Ils sont fabriqués, en 1813, par monsieur Debruge, 244 rue Saint-Honoré à Paris ou bien par le sieur Legrand.

• Etui de plumet (absent) il est fourni en 1813 par monsieur Dupuovillon, 120 rue Quincampoix à Paris. A cette époque, un plumet livré avec son étui est négocié 6 F. Cet étui est ficelé au fourreau du sabre.

• Etui de bonnet (absent) tout d'abord en carton, de

1806 à 1814 il est le plus souvent en coutil blanc à raies bleues. Il coûte 1,8 F, puis 2 F en 1811. Ces étuis sont évoqués dans les souvenirs du capitaine Jean-Roch Coignet: «Essling. A onze heure du matin, nous reçumes l'ordre de passer le Danube et de mettre nos bonnets à poil. L'Empereur tenait à présenter à l'ennemi ses vieux grognards dans leur plus belle tenue; ce fut la fin de nos chapeaux à trois cornes. En effet, comme nous passions le grand pont sur trois rangs, chacun tirait à la hâte son bonnet à poil enfermé dans un étui sur le haut de son sac...».

• Couvre bonnet (absent) en toile cirée, pour la tenue de campagne les jours d'intempéries. En tenue de campagne, le bonnet est dépourvu de ses ornements, tout comme nous le narre le capitaine de Maudhuit, Grenadiers de la Garde: «Le 16 juin (1815) vers huit heures du matin, nous reçumes l'ordre de prendre les armes et de suivre l'Empereur qui allait se porter en avant: à 9 heures, nous nous mîmes en marche vers Fleurus, tambours et musique en tête. Notre tenue était celle de combat: la capote, le pantalon et le bonnet, à poil sans ornement...»

Les bonnets des Sous-officiers

Le bonnet des sous-officiers est le même que celui pour la troupe, le cordon est en laine écarlate mélangée au tiers de fils d'or. La croix ou la grenade de la calotte sont en or. Le prix d'un cordon est de 18 F (1806) et de 23 F (1811), celui d'un sergent major est de 27 F (1806) et de 32 F (1811).

Les bonnets des Sapeurs

Les Grenadiers de la Garde sont complétés de sapeurs à partir de la fin de l'année 1800. Leur bonnet à poil est dépourvu de plaque. Dans les premières années, le cordon est entièrement blanc, puis rapidement il devient identique à celui adopté par les sous-officiers: écarlate mélangé or. La calotte est garnie d'une croix en galon d'or, à partir de 1808 d'une grenade brodée or. Le bonnet est plus volumineux. Le fournisseur des cordons, en 1811, est le passementier Gilles. Madame Aubineau reçoit une commande pour 72 bonnets de sapeurs à 37,50 F, le 19 avril 1813.

Les bonnets des Officiers

Les coiffures des officiers sont plus luxueuses que celles des Grenadiers. N'ayant jamais rencontré de bonnet d'officier, nous baserons notre description sur



l'iconographie d'époque et sur les textes des archives. Le bonnet est sensiblement plus volumineux que celui de la troupe. La coiffe intérieure devait probablement être en basane et soie, tout comme les coiffes des casques et shakos de cette époque. La calotte est en drap écarlate avec une croix en galon d'or (puis brodée d'une grenade en fils d'or). La plaque est décrite dans un texte du 26 avril 1805: «Plaques pour bonnets d'officier, bien ciselées et dorées au modèle 1 ère qualité, mais plus fortes que l'échantillon présenté 24F50». Elle est en cuivre surdoré avec ses reliefs polis. ses dimensions sont identiques aux plaques de troupe. Cordon raquette et gland frontal entièrement en or. Pompon cocarde comme celui de la troupe, tout d'abord en galon de fil plissé (bleu, écarlate et argent), puis en chenille de laine avec le centre brodé en fils d'or d'une aigle couronnée. Les anciennes collections Raoul et Brunon possèdent un pompon entièrement en fils d'or avec, au centre, un disque en laiton doré estampé d'une aigle. Plumets écarlate en plumes de vautour.

La Première Restauration

Avec l'exil forcé de l'Empereur et la restauration monarchique, la Garde Impériale tombe en disgrâce. Le 12 mai 1814, les Grenadiers sont regroupés en un régiment de 4 bataillons, sous le nom de «Corps royal des grenadiers de France», son organisation est effective le 1 er juillet 1814.

Le bonnet reste inchangé excepté la plaque, le pompon cocarde et le plumet.

- Plaque 1814 estampée aux armes de France et d'une grenade dans chaque angle. Un superbe modèle d'officier est exposé au Musée de l'Empéri, il s'agit du seul exemplaire répertorié par nous à ce jour.
- Pompon cocarde blanc, nous n'avons aucun renseignement sur ce modèle. Est-il en galon de fil tissé, en chenille de laine ou en fil ? Nous ne sommes pas en mesure de le dire.
- Plumet blanc.

Les Cent-Jours

«Nous couchâmes à Fontainebleau, et le lendemain à Villejuif, où nous reçûmes l'ordre de nous arrêter pour nous remettre de nos fatigues et opérer quelques changements dans notre tenue. L'écusson aux fleurs de lys qui décorait notre plaque de bonnet à poils fut coupé, ce qui leur donna un aspect étrange, quelques grenadiers remplirent cette lacune par une cocarde tricolore improvisée», le 22 mars 1815, souvenirs du

capitaine de Mauduit. Ces mémoires illustrent avec quelle hâte la substitution des emblèmes royaux a été effectuée! Certains grognards replacent sur leur bonnet les garnitures conservées en 1814, les autres les transforment avec les moyens à leur disposition.

Réorganiser la grande Årmée est le but premier de Napoléon, pour cela il faut l'équiper. Le 7 avril 1815, «509 bonnets à poil garnis d'un mètre de cordonnet divisé en 3 parties pour y adapter le cordon et d'une grenade en fil blanc, à 37F25» sont commandés au sieur Busset. Ils devront être livrés à Courbevoie. du 18 au 1er mai 1815. Le même jour, le sieur Pepinlehalleur doit fournir dans les mêmes délais «2237 plaques de bonnet d'oursin à 2F40». Tandis que le sieur Tounaire est chargé de confectionner «333 pompons de bonnet d'oursin, 325 pompons de grenadiers». Une semaine plus tard le corps demande des «cocardes argent pour musiciens et bonnets d'oursin avec calotte en cuir».

La fin des Grenadiers de la Garde

Waterloo sonnera la mort des Grenadiers de la Garde Impériale, il feront partie de ceux qui luttent jusqu'au bout, même après l'espoir d'une victoire, simplement pour protéger la fuite de leur Empereur. Dans cette terrible déroute, les régiments de Grenadiers à pied ont été décimés, et la monarchie ne souhaitant pas conserver dans les rangs de son armée des corps séditieux, tous sont licenciés. Le 1 er régiment l'est à Bourges, le 11 septembre 1815.

Provenance du bonnet

Ancienne collection FOREST, acheté par Lucien Rousselot lors de sa dispersion à l'hôtel Drouot, salle n° 8, le jeudi 30 avril 1959 (première partie mercredi 29), par maître Yves Péchon. Le catalogue de cette vente est quasi introuvable, car il est tout simplement ronéotypé sur quatre feuilles et bien peu de collectionneurs l'ont gardé, et ce, malgré la richesse et la profusion de cette collection, Mr Forest était client de Lucien Rousselot, le bonnet est présenté sans numéro dans le chapitre des coiffures, il y est ainsi décrit «Bonnet d'ourson Grenadiers de la Garde Impériale Troupe l° Empire (cordon post.) ». À cette époque, le bonnet ne possède ni plumet ni pompon. Lucien Rousselot se plaisait à expliquer qu'il avait mis des années à réussir à le completer d'élements au modèle et surtout d'époque!

Après le décès de Lucien Rousselot, le 04 mai 1992, la personne ayant hérité de sa collection céda le bonnet à l'un de ses fidèles amis Monsieur Bentz.

Le bonnet est présenté sur une tête en plâtre peinte par Lucien Rousselot (en bon état (accident à une oreille). C'est ainsi que le bonnet était présenté dans la vitrine des objets de collection de monsieur Lucien Rousselot, 4 rue Aumont Thieville à Paris, et tel que les visiteurs pouvait le voir. Il sera remis à l'acheteur un extrait d'une vidéo, tournée par le fils de monsieur Jean-Pierre Benz, dans laquelle Lucien Rousselot parle de son bonnet de Grenadier de la Garde, il indique que c'est une pièce très rare et parfaitement authentique et que Monsieur Jean-Pierre Benz aimerait beaucoup la posséder.

Attribution

Si le bonnet n'est pas attribué, lors de son acquisition en 1959 dans la collection FOREST, le pompon que possédait Lucien Rousselot, avait une provenance prestigieuse puisqu'il faisait partie du paquetage du chasseur à cheval de la Garde Impériale Jean-Marie Merme (3e escadron). L'uniforme presque complet de Jean-Marie Merme provenait de la collection Lenoir il avait été dispersé et, dans les années 19-35/1940, il était ainsi réparti dans les grandes collections de l'époque :

Lucien Rousselot possédait le pompon, le plumet, cordon raquettes, la sabretache, la ceinture-écharpe, le dolman et la pelisse. Quelques années avant son décès, il donna au Musée de l'Armée cet ensemble à l'exception du pompon qu'il conserva sur son bonnet, il avait le souhait que le Musée puisse ainsi représenter le mannequin de chasseurs à cheval exposé dans les salles du rez-de-chaussée mais en grande partie composite (sabretache composite et uniforme de Hussards), ce qui n'a jamais été fait.

Jean Brunon avait acheté la schabraque.

Le Musée de l'Armée avait le ceinturon avec baïonnette

qui provident de ce paquetage.

Une partie des ces effets d'équipements a été publiée dans l'ouvrage « Soldats de France images et documents – Garde Consulaire Garde Impériale Chasseur à Cheval 1800-1815» édité par une réunion d'amateurs au dépens de l'un d'eux, Paris 1943, n° 6, texte de Paul Roulleau et Lucien Rousselot. La planche n° 2 est consacrée au Colback le texte indique « Colback (Musée de l'Armée) Collection Meissonier – Ce colback est le seul qui nous soit connu. Ayant eu la possibilité de l'examiner en détail, nous croyons pouvoir assurer qu'il n'a subi aucune restauration et que son authenticité semble ne faire aucun doute.

• • •

Nous le présentons dans l'état où il se trouve mais, grâce à l'adjonction du pompon-cocarde (Collection Lucien Rousselot), il est complet de ses garnitures et

tel que le coiffaient les Chasseursà Cheval de la Garde quand ils revêtaient la grande tenue pour assurer leur service auprès de l'Empereur», (cette coiffure a disparu des collections ou a été abimée, probablement dans les années 60).

Un article publié par Monsieur Jean-Paul Bergeri sur internet nous renseigne plus sur Jean-Marie Merme (http://www.salins-livres.com/pages/un-ecrivain-salinois.html):

« De nombreux salinois ou curistes auront sans doute remarqué la stèle qui fait face à l'église paroissiale. Cette stèle, ornée de la Légion d'Honneur, porte le nom de l'homme qui a donné son nom à la rue voisine : Jean-Marie Merme. Ce savoyard, dont le nom s'orthographie Mermoz ou Merme dans les textes anciens, est né en 1778 à Saint Laurent de la Côte, dans la vallée des Belleville. A l'âge de 11 ans, en 1789, il part à Paris, comme beaucoup d'autres jeunes savoyards, avec son frère âgé de 20 ans. Il vit de petits métiers, en particulier commissionnaire. Mais à partir de là, la vie de Merme ne va cesser de croiser la Grande Histoire car, rejoindre Paris en 1789, ce n'est pas banal. En effet, le 14 juillet 1789, il participe avec des gamins de Paris à la prise de la Bastille. Plus tard, il assistera à l'exécution de Louis XVI. Attiré par le métier des armes, il s'enrôle dans l'armée alors qu'il n'a que 13 ans. Après quatre années de formation, il devient, en 1795, dragon. A 17 ans, Jean-Marie Merme réalise enfin son rêve : être soldat à cheval. Il va alors connaître toutes les batailles dans laquelle la France va être engagée pendant 20 ans, découvrant ainsi l'Europe et le Proche-Orient, « du Jourdain à la Moskova ». Excusé du peu, il participe aux campagnes des Pyrénées, de Vendée et d'Italie, où il rencontre le Général Bonaparte. A partir de ce moment, son régiment va faire partie de la Garde Impériale. Viennent ensuite la campagne d'Egypte, où il est blessé d'un coup de baïonnette au genou à la bataille d'Aboukir et l'expédition de Syrie, où il est à nouveau blessé, à la tête, entre Nazareth et le Jourdain.

Lors de la grande campagne d'Autriche, Merme va connaître l'un des moments forts de sa vie. La veille de la bataille d'Austerlitz, Napoléon parcourt l'ensemble des lignes pour imaginer son plan de bataille ; il est seulement accompagné de deux hommes : un brigadier et un soldat qui n'est autre que Jean-Marie Merme. Pour son héroïsme durant la bataille, Merme sera décoré, sur-le-champ, de la Légion d'Honneur, par Napoléon lui-même. Il participe ensuite à la campagne de Prusse, en livrant bataille à Iéna et Eylau. Puis viennent la seconde campagne d'Espagne, la seconde campagne d'Autriche avec la bataille de Wagram et la troisième campagne d'Espagne, où il sera blessé à la main, à Madrid, d'un coup de sabre. Tout cela va

prendre fin avec la campagne et la retraite de Russie, dont le passage de la Bérézina et, enfin, la campagne de France.

Après toutes ces campagnes. Merme est présent à Fontainebleau pour les adieux de Napoléon à ses hommes. Il écrira dans ses mémoires : « Je disais donc adieu à la vie militaire ; après avoir servi une république et un empire, je ne pouvais plus servir un roi, je devais devenir le soldat laboureur ». Merme rentre donc en Savoie, où il achète une ferme avec ses terrains sur les hauts de Salins. Notre histoire pourrait banalement se terminer en disant que Merme se maria, qu'il fut heureux et qu'il eut de nombreux enfants. Ce qui fut moins banal, c'est que son premier fils, il le prénomma Napoléon, les autres recevant les prénoms des frères de l'empereur ; quant aux filles, il y eut bien sûr des petites Pauline et Caroline et autres prénoms des princesses de la Maison impériale. Celui qui avait connu tous les champs de bataille de l'Europe, qui avait connu d'effroyables boucheries en n'étant légèrement blessé qu'à trois reprises, va vivre jusqu'à l'âge de 87 ans. Il décède en effet, à Salins les Thermes, en 1865. Cela faisait cinq ans qu'il était redevenu français et sujet d'un empereur s'appelant lui aussi Napoléon, Napoléon

Nous connaissons bien l'histoire de Jean-Marie Merme car il eut la sagesse de rédiger ses Mémoires sous le titre " Des pyramides à Moscou", souvenirs d'un soldat de Napoléon Premier. »

Objet de collection

Les 42 officiers et 870 Grenadiers présents au licenciement du 1 er régiment emportent en rentrant dans leurs départements les objets suivants: 806 bonnets d'oursin. Il est est de même pour les 2 ème et 3 ème régiment. Dans les mois qui suivirent, 226 plaques de bonnet aux armes de France, 521 plaques de bonnet à l'aigle (ont été fondues), 62 plumets de grenadiers (dont un rouge et bleu!) sont versés au magasin de Paris.

De toutes ces coiffures, bien peu nous ont été transmises intactes. Deux bonnets authentiques sont conservés dans les collections publiques françaises, tous deux au Musée de l'Armée : celui du grenadiers Simplet dont la fourrure a été remplacée (Hôtel des Invalides Paris), et l'exemplaire des anciennes collections Raoul et Jean Brunon (Château de l'Empéri, Salon de Provence). L'exemplaire de la collection Rousselot est l'exemplaire le mieux conservé de tous les bonnets qu'il nous a été possible d'examiner.

Sources

Service Historique de l'Armée de Terre, Fort de Vincennes:

carton XAB 10 Vieille garde - Généralités.

carton XAB 11 Vieille garde - Comptabilité. carton XAB 12 Vieille garde - 1 er régiment de grenadiers à pied.

carton XAB 13 Vieille garde - 2 ème régiment de grenadiers à pied.

carton XAB 14 Vieille garde - 3 ème régiment de grenadiers à pied.

carton XAB 15 Vieille garde - Habillement.

carton XAB 16 Vélites. Fusiliers. Grenadiers.

carton XAB 68 Grenadiers à pied. Formation de 1815.

Archives Raoul et Jean Brunon.

Archives Lucien Rousselot.

H de Maudit, Histoire des derniers jours de la Grande Armée en 1814 et 1815, 1854.

E.Marco Saint Hilaire, Histoire anecdotique, politique et militaire de la Garde Impériale.

Histoire de l'Ex-Garde, édition Delaunay.

Commandant Henri Lachouque, La Garde Impériale.

Louis Fallou, La Garde Impériale 1804-1815.

H.Malibran, Guide à l'usage des costumiers contenant la description des uniformes de l'Armée française de 1780 à 1848, 1904.

Commandant Bucquoy, Les uniformes de l'armée française.

Lucien Rousselot, L'Armée française, planches n° 40 et 63 (1943 et 1958).

Michel Pétard, Le Grenadier à pied de la Vieille Garde, revue Uniforme n° 38 (août 1978).

Revue, La Giberne.

Revue, Le Passepoil.

Revue, La sabretache.

